

CAHIER DES CHARGES
- EDUCATION PAR LE SPORT -

J'APPRENDS A NAGER



ELEMENTS DE CONTEXTE-OBJECTIFS

L'UFOLEP, fédération sportive, alternative, d'éducation populaire, développe des pratiques ludiques et conviviales pour un mieux vivre ensemble. Elle vise également, en s'appuyant sur son réseau de bénévoles et de professionnels, à réduire les inégalités d'accès à la pratique sous toutes ses formes (territoriales, sociales, etc.).

Chaque année, un nombre important de noyades est à déplorer sur le territoire français. L'Etat et le mouvement sportif et éducatif ne peuvent rester insensibles à ce constat.

En mars 2015, le Ministère des Sports a lancé un plan « J'apprends à nager » dans le cadre du plan « Citoyens du sport ». L'objectif fixé par le Ministère est qu'à terme tous les enfants entrant en 6ème sachent nager. Des moyens conséquents sont alloués par le Ministère via le CNDS pour toutes les actions d'apprentissage de la natation notamment en faveur des publics les plus éloignés de la pratique sportive.

L'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective et au-delà de la prévention active des noyades, « Savoir-Nager » est un véritable enjeu de société. Cela induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants, Natation, bien sûr, mais aussi nautiques (voile, plongée, canoë, jeux d'eau, etc...).

L'enjeu de cette opération est d'offrir aux enfants le bagage essentiel qui leur permette de pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité, identifier par le test du « Sauv'nage » de l'Ecole de Natation Française.

Pour les collectivités souhaitant s'inscrire dans le dispositif, il est préconisé de développer un partenariat avec une structure locale de l'UFOLEP; notamment pour la délivrance du test du Sauv'nage.

Ce dispositif permet de renforcer l'offre éducative des associations affiliées, de diversifier les pratiques de natation et de renouveler la relation avec les collectivités locales (comité Ufolep opérateur d'une offre d'activités périscolaires). La réussite de ce type de projet nécessite un accompagnement du comité auprès des associations locales pouvant déployer ce dispositif. En cas de difficulté pour trouver des opérateurs locaux (absence d'associations volontaires, manque de créneaux dans les bassins, concurrence d'opérateurs), le comité peut s'appuyer sur le réseau de structures vacances pour tous (partenaire du dispositif) ou tout autre plan d'eau extérieur (base de loisirs, ...).

Synthèse de l'opération « J'apprends à nager » :

Le comité doit être en capacité de proposer un programme d'apprentissage de la natation :

- Possibilité de mettre en place le dispositif sur les périodes de vacances scolaires, les temps périscolaires et/ou les week-ends.
- Au moins 10 heures avec des séances de 30 minutes à 1 heure selon le niveau et l'âge des enfants.
- Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans.
- Le groupe doit être constitué de 15 enfants maximum ne sachant pas nager.
- Les séances de natation sont dispensées par du personnel qualifié.
- Les cours sont gratuits pour les enfants.
- Publics prioritairement issus des QPV et des ZRR.

LE COMITE UFOLEP (avec la structure support : association ou structure bénéficiant d'un plan d'eau aménagé)

L'organisateur devra :

- mettre en place l'opération selon les critères du cahier de charges,
- identifier des associations ou structures opératrices du dispositif,
- identifier des publics, associations bénéficiaires (associations de natation, écoles de sport, associations multisports, associations de sports de nature, séjours sportifs, ...),
- mobiliser des éducateur(s) en charges des activités,
- s'assurer de la formation au concept de l'Ecole de Natation Française, du ou des éducateur(s) en charge des activités,
- assurer la mise en place et le suivi des activités,
- prendre à sa charge et/ou met à disposition le matériel de fonctionnement et le matériel pédagogique nécessaire au bon fonctionnement du site,
- remettre, en fin de saison sportive, un bilan détaillé de ses activités, un bilan financier et renseigner le bilan quantitatif fourni,
- assurer la communication locale à partir des supports qui lui seront fournis,
- réaliser une publicité médiatique locale sur l'opération.
- organiser un évènementiel éducatif rassemblement les associations partenaires de type « Ufo Nage » (passage de tests, formation de cadres, évènement festif autour de multi jeux aquatiques, ...).

UFOLEP NATIONALE

- Elle propose, une procédure définie par le cahier des charges :
 - Elle délivre l'agrément, garantie de la qualité des prestations proposées,
 - Elle apporte son expertise et assure un rôle de conseil,
 - Elle fournit les supports de communication,
 - Elle promeut le plan « J'apprends à nager » au sein de ses réseaux, en complément du plan national de communication développé par le Ministère en charge des Sports,
 - Elle réalise un bilan national de l'opération,
 - Elle applique les modalités financières.
- Grand Programme Sport : le comité peut bénéficier d'1 ou plusieurs volontaires en service civique pour développer les priorités fédérales sur son territoire (voir Ressource Fédérale : [Programme UFOLEP Volontaires Tout Terrain](#)),
- Organiser la communication nationale et fédérale du dispositif dans les réseaux partenaires et parties prenantes,
- Développer des partenariats nationaux (VPT, MGEN,...).

RESSOURCE FÉDÉRALE

Afin d'optimiser l'utilisation et l'utilité de ce dispositif, le comité organisateur dispose d'un ensemble de ressources qui viennent soutenir, accompagner, enrichir ce dispositif dans sa mise en œuvre. La ressource peut prendre plusieurs formes :

Des guides et outils méthodologiques :

- [Guide CNDS « J'apprends à nager »](#),
- [Circulaire CNDS](#),
- [Cahier des charges technique "J'apprends à nager"](#),
- [Guide stratégique CIAA](#),
- Passeport et CDROM ENF (disponible sur commande à l'UFOLEP),
- [Kit communication du Ministère en charge des sports](#),
- [Newsletter UFOLEP des activités aquatiques de décembre 2015 \(bonnes pratiques\)](#).

Des programmes support de l'événement :

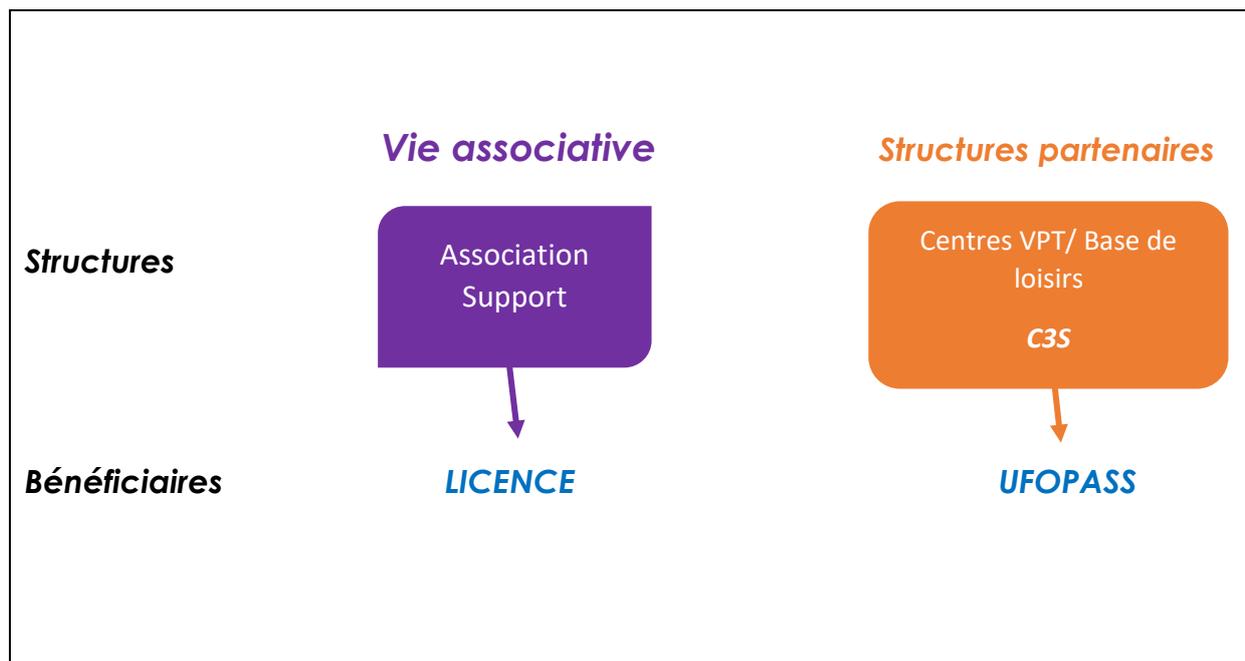
- [Cahier des charges Ecole de Natation Française](#)
- Protocole de tests Sauv'nage.

Des conventions et accords nationaux :

- Accord cadre UFOLEP – Conseil Interfédéral des activités Aquatiques (CIAA),
- [Convention UFOLEP – Vacances Pour Tous \(VPT\)](#).

DÉVELOPPEMENT FÉDÉRATIF

Tout dispositif Ufolep devra se traduire par le développement de la vie fédérative



CONTACT

UFOLEP NATIONALE
 Isabelle MATTHEY
imatthey.lalique@ufolep-usep.fr
 01.43.58.97.78